



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Mardi 25 septembre 2018

Le conseil d'administration du collège MONTAIGNE de SAINT-QUENTIN s'est réuni le mardi 25 septembre 2018
A 18h05, le quorum étant atteint par 13 membres sur 24, la séance débute.

Monsieur le Principal souhaite la bienvenue à toutes et à tous et présente les excuses des membres absents

Monsieur le Principal adjoint accepte la prise en charge du secrétariat de séance.

I – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Principal soumet l'ordre du jour à l'approbation du Conseil d'Administration.

⇒ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les 13 membres présents.

II-ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/06/2018

Monsieur le Principal demande aux membres de l'assemblée leur approbation sur le compte rendu du précédent Conseil d'Administration qui s'est déroulé le 26 juin 2018.

⇒ Le compte-rendu du Conseil d'administration du 26 juin 2018 est adopté à l'unanimité par les 13 membres présents.

III –RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ET DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Principal présente et détaille le rapport d'activité dont l'intégralité se trouve en annexe 1. Il répond à toutes les demandes de précisions des membres du conseil.

Monsieur le Principal soumet l'adoption du rapport annuel d'activité et de fonctionnement au vote

⇒ Le rapport annuel d'activité et de fonctionnement est adopté à l'unanimité par les 13 membres présents.

IV -AFFAIRES FINANCIERES ET DE GESTION

- **Convention avec l'association Foyer Laïque Saint-Quentin Volley Ball**

Monsieur le Principal sollicite l'autorisation du conseil d'administration pour signer la convention de partenariat avec l'association Foyer Laïque Saint-Quentin Volley Ball dans le cadre de l'accompagnement éducatif 2018/2019

⇒ Le Conseil d'Administration autorise le Principal à signer la convention avec l'association Foyer Laïque Saint-Quentin Volley Ball à l'unanimité des 13 membres

- **Convention avec l'association Eurojudo**

Monsieur le Principal sollicite l'autorisation du conseil d'administration pour signer la convention de partenariat avec l'association Eurojudo dans le cadre de l'accompagnement éducatif 2018/2019

⇒ Le Conseil d'Administration autorise le Principal à signer la convention avec l'association Eurojudo à l'unanimité des 13 membres

- **Convention d'hébergement des élèves de l'atelier relais au LP de l'ameublement de Saint-Quentin**

Monsieur le Principal présente et soumet au vote la convention entre le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Lycée des métiers de l'ameublement et le collège Montaigne qui permet aux élèves de l'atelier relais de prendre leur repas au LP de l'ameublement. Cette convention couvre la période du 03septembre 2018 au 31/12/2018.

⇒ La convention d'hébergement au LP de l'ameublement pour les élèves de l'atelier relais est adoptée à l'unanimité des 13 membres présents

- **Convention pour l'accueil des élèves dans les dispositifs relais de Saint-Quentin**

Monsieur le Principal présente et soumet au vote la convention type permettant l'accueil et la prise en charge des élèves admis dans les dispositifs relais de Saint-Quentin lors de l'année scolaire 2018/2019.

⇒ La convention pour l'accueil des élèves dans les dispositifs relais de Saint-Quentin pour l'année 2017/2018 est adoptée à l'unanimité des 13 membres présents

- **Convention relative au fonctionnement et au financement de l'UPE2A du Collège Hanotaux**

Monsieur le Principal présente et soumet au vote la convention entre le Collège Montaigne et le Collège Hanotaux qui établit les règles de fonctionnement et de financement du dispositif de prise en charge des élèves allophones.

⇒ La convention relative au fonctionnement et au financement de l'UPE2A est adoptée à l'unanimité des 13 membres présents

- **DBM pour vote**

Madame la gestionnaire présente aux membres du conseil 1 DBM pour vote. Il s'agit de l'ouverture de crédits (3 913,34€) en section d'investissement pour permettre l'achat d'une auto-laveuse et la ventilation du BOP 141 à savoir 587,43€ sur les manuels scolaires.

⇒ La ventilation des crédits est approuvée à l'unanimité par 13 membres présents.

V) QUESTION DIVERSE

Monsieur le Principal fait part d'une question posée par les représentants des parents d'élèves : « L'option hockey sur roller accueille plus d'élèves que le nombre d'équipements disponibles. De ce fait, les élèves ne peuvent pas tous pratiquer à chaque séance. Pourquoi ce choix ? Peut-on envisager une solution ? ».

En s'appuyant sur le projet présenté par l'enseignant responsable de la section, Monsieur le Principal souligne les difficultés liées à la sécurité ainsi que les difficultés financières si tous les élèves pratiquaient en même temps. Pour autant, l'établissement n'a pas voulu établir de sélection au départ et l'organisation retenue cette année permet aussi de travailler d'autres compétences que celles liées à la seule pratique.

L'ordre du jour étant épuisé à 19h30, la séance est levée.

Le Secrétaire de Séance,

M Régis CLEMENT

Le Principal

Vincent LEBEGUE